

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.60	2.60
Etranger (envoi par N°) 24.—	13.—	7.50	
(env. 3 N° de la semaine) 19.—	11.—	6.50	
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20
Cpte de Chèques postaux N° II c 84			

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50
S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.			

Offres et demandes d'emplois

Cuisinière

cherche place dans un hôtel ou bonne famille. Bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

Jeune homme

de la place, libéré des écoles, trouverait emploi régulier comme aide dans un bureau de Sion. S'adresser par écrit sous P 439 S. Publicitas, Sion.

Jeune fille

bilingue (allemand et français) quelques connaissances d'italien diplômée d'une Ecole de commerce, cherche place dans bureau ou magasin, ou occupation pendant une partie de la journée. Adresser les offres à M. le Dr Mangisch, directeur de l'Ecole supérieure de Commerce, Sion.

Garçon de magasin

On demande jeune homme de 25 ans. Entrée immédiate. Faire offres par écrit avec références sous P 479 S Publicitas Sion.

Portier d'étage-gallériste et garçon ou fille d'office

demandés. Offres avec préférences à l'Etablissement Stephani, à Montana.

TOUT COMMERCANT

Le plus complet et le plus moderne des systèmes de comptabilité.

P. GOLAZ

2, rue de la Gare, SION

A louer au centre de la ville de Sion

magasin

avec dépendances. S'adresser sous P. 480 S. Publicitas, Sion.

A remettre

de suite pour raison de santé, un petit magasin de tabac à Genève, peu de reprise. S'adresser A. Olza, Rue Carouge 10, Genève.

Moto 3 HP

2 vitesses, débrayage, mise en marche électrique. 500 frs. A enlever. Belle occasion. S'adresser à Publicitas, Sion, sous P 440 S.

Chambre meublée à louer

Chauffage central. S'adresser au bureau du journal

A VENDRE

2 cockers S'adresser au Château Poncel-le, Sierre

A vendre

une bonne vache laitière, race tachetée, à choix sur deux. S'adresser au bureau du journal.

Fabrique de Coffres-forts

incombustibles Demandez prospectus François TAUXE, Lausanne.

Paille et foin

en bottes au plus bas prix chez DUMAS & Cie, Camionnage officiel, en gare, SION

Comptable

Industrie de la place cherche comptable. Faire offres en envoyant références et prétentions par écrit à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 468 S.

Poissons frais

Colin français extra, le kg. 3,20
 Merlans frais » 1,80
 Marchandise toujours fraîche et aux plus bas prix
 Volaille de Bresse le kg. 5,80

Tannerie SCHMID - Sion

Téléphone 111 Chèques IIC 133 Magasin Rue du Rhône

Achats de cuirs, peaux et sauvagines en tous genres

MONTAGE DE FOURRURES

Vente

Chaussures Graisse de **L'AS**

Graisse consistante. Graisse d'adhésion pour courroies — Graisse de chars, sabots.

Huile poisson. — Huile pour dynamo ou moteur électrique Talonnettes en caoutchouc Cirages et attaches souliers en tous genres Courroies de sonnettes tra qual. Lanières en cuir pour coudre

ARTICLES POUR CORDONNERIES VENTE Cuir forts, croupons, vaches lissées, veaux empeignes, cuir noir pour sellerie, bazannes. CLOUTERIE

— COURROIES TRANSMISSION — première qualité

Tannage à façon cuirs et peaux en tous genres Chamoisage peaux: renards, moutons, chèvres, chiens, lapins.



Entreprise de bâtiments

Matériaux de construction

E. Clapasson & Eloi Dubuis
 Route de Lausanne — SION — Route de Lausanne

Gypserie — Peinture — Enseignes — Faux bois, faux marbre — Papiers peints. Vente de couleurs prêtes à l'emploi, huiles, céruse, couleurs et ocres
 Fabrique de tuyaux, coulisses, planelles, bassins, lavoirs et auges en ciment
 Dépôt de chaux, ciment, gyps des meilleures marques
 Terre et briques réfractaires — Catelles faïence — Lavoirs en grès et mosaïque
 Planches de roseaux — Liteaux — Lattes de roseaux — Treillis Lötzwil pour plafond
 Carton bitumé — Ecluses: planches de colonnes ciment armé pour clôtures
 Dépôt de dalles, escaliers, plateformes, bassins des carrières de dalles Sembrancher
 Ardoises brutes et taillées des carrières de Brigue, Orsières, Leytron, Vernayaz
 Transport par camions automobiles Téléphone 202. Compte de chèques IIC 440
 Projets — Devis — Prix courants pour travaux — Plans

AVEC LES

ENGRAIS DE MARTIGNY

exigés en sacs d'origine, marqués et plombés vous n'aurez que des satisfactions

SUPERPHOSPHATES, PHOSPHAZOTE, ENGRAIS

complets et universels de toutes sortes

Représentants pr. le Valais: MM. Torrione Frères & Cie., Martigny-Bourg

Attention Grande baisse de viande

Bœuf à bouillir, 1er choix à fr. 2.— et 2,50 le kg.
 Bœuf à rôtir » 2,80 et 3,40 »
 Bœuf salé » 2.— et 2,50 »
 Graisse fondue ou non 2.—

VIANDE POUR SALER
 Quartier de devant 60 à 100 kg. à fr. 2,60 le kg.
 Quartier de derrière 70 à 100 kg. à fr. 3,20 le kg.

CHARCUTERIE
 Saucisson extra à fr. 4,50 le kg.
 Saucisses fumées » 2.— »
 Cervelas et gendarmes » 2,80 la dz.

Boucherie-Charcuterie
HENRI HUSER S.A., LAUSANNE
 — Téléphone 31.20 —

Bandagiste-Orthopédiste
M. Schaerer S. A.

Rue Haldimand, 9 — LAUSANNE
 Téléphone 86,72

Irrigateurs — Ceintures — Bas à varices — Bandages herniaires — Toiles imperméables — Gaze et Coton hydrophiles — Scarificateurs, ventouses — Thermomètres — Coussins à air et à eau — Articles de pansements — Tire-lait et Téterelles.

LOCATION: Voitures de malade, Chaises percées, Bains de lumière, Pèse-bébé, etc.

Boucheries Joseph Duc

Rue du Rhône SION Rue des Châteaux

Viandes de 1er choix et quartiers pour saler au plus bas prix du jour

Livraison à domicile

Téléphone No 55

LOTS

Hâtez-vous et achetez des

à fr. 1.— ou séries à frs. 10.— dont 1 à 2 gagnants sont garantis de la loterie de l'hôpital d'Aarberg. Vous avez la grande chance de participer au

3me TIRAGE: 29 FÉVRIER

et de gagner des gros lots de frs. 50,000, 20,000, 5,000 etc. qui ne sont pas encore sortis.

Envoi contre remb. par

l'Agence Centrale à Berne, Passage de Werd, 154.

Si vous avez besoin d'un complet pour Pâques, n'attendez pas au dernier moment et adressez-vous dès maintenant en toute confiance à **Ch. CLAUSEN**, tailleur, Rue du Rhône, qui vous le fera à un prix défiant toute concurrence. Les draps peuvent être livrés par le client s'il le préfère.

Se recommande aussi à l'honorable clergé pour la confection des soutanes et douillettes.

Avis aux charrons et tonneliers

Vente de bois de chêne, environ 150 m3 de grume, et 200 stères bois de feu, et environ 10 m3 de frêne. Ces bois se trouvent à 10 minutes de la gare de St-Léonard et à port de char. Pour contracter s'adresser à Melly Jean, entrepreneur et consorts, à Uvrier.

Fabrique de chaudronnerie

L. HALDI
 Petit Borde, Lausanne

Chaudières à distiller — Buanderies
 Bouilloires, etc.
 Etamage — Réparations

SIROP DYRBA

Contre toutes les affections des voies respiratoires: rhumes, catarrhes, bronchite, influenza, asthme, etc. Le flacon fr. 3.—

En vente au dépôt général pour le Valais
PHARMACIE DARBELLAY, SION

Toute ménagère soucieuse de propreté d'hygiène, d'économie de temps et d'argent, doit se servir du torchon «THE MAGIC» dont l'emploi est facile et le prix abordable.

Prospectus et démonstrations gratuits.

Plus de mains mouillées, en conséquence plus de crevasses

Le plus grand succès du Comptoir à Lausanne

En vente

Agence Agricole et Industrielle du Valais

MM. DELALOYE & JOLIAT, SION

Magasin de Modes
 Mme de COURTEN-CABRIN
 Place du Midi — SION

Chapeaux pour dames, enfants
 Grand choix de deuil
 Soierie, fleurs de bal
 Teinturerie, blanchissage de cols, manchettes

„LA GENERALE“

S. A. d'assurance à Berne
 au capital social de 4,000,000

Assurances accidents. Responsabilité civile de tous genres. Incendie. Transports. Vol avec effraction. Bris de glaces. Dégâts d'eau. Autos-casco et Bagages.

Renseignements et devis gratuits auprès de chaque agent local ou à l'Agence générale H. Bonnard, à Sierre.

Messieurs les automobilistes

Profitez de la saison morte pour faire réparer ou changer vos capotes, coussins de siège, tourniquets, boutons à pression celluloid et cerceaux.

Tout cela se fait à des prix très avantageux chez **Louis MORARD**, sellier-tapissier-carrossier, route de l'Hôpital, Sion

Vente de graisse pour tous cuirs. Sommiers, matelas, lits bois et fer. Réparations meubles, etc.

ENTREPRISE DE GYP SERIE ET PEINTURE
STANISLAS BAGAINI

Place du Midi — SION — Téléphone 2,51

Spécialité pour peinture sur voitures et automobiles

Travail prompt et soigné — Prix modérés

Les lettres franco-anglaises

Le texte des lettres échangées entre M. Ramsay Macdonald et M. Poincaré a été publié. Le sens en tient tout entier dans une phrase du premier ministre anglais: «Vous avez vos intérêts nationaux à sauvegarder et à défendre et j'ai les miens. Quelquefois, au premier abord, ils peuvent être en conflit, mais je suis sûr que par un effort vigoureux de bonne volonté, ces conflits peuvent être réglés, et qu'il est possible de trouver des moyens politiques permettant à la Grande-Bretagne et à la France de maintenir entre elles une cordiale coopération.»

Ce sont d'excellentes paroles. Il n'y a pas, en politique, de problèmes insolubles, il n'y a que des problèmes mal posés. Le grand mérite de M. Ramsay Macdonald est d'avoir posé en termes justes le problème franco-anglais. La lourde faute de lord Curzon est de l'avoir rendu plus difficile par les aspérités de son propre caractère. C'est ainsi qu'à l'Université, déjà, les camarades du futur lord Curzon le chansonnaient déjà à cause de ce travers. Au contraire, avec beaucoup moins d'expérience politique, mais il faut bien le dire, avec moins d'infatuation et de baidet, M. Ramsay Macdonald définit le problème avec l'espoir et le désir d'en trouver la solution.

A notre tour, comprenons la situation vraiment tragique de l'Angleterre. Elle peut, elle aussi, être résumée dans une phrase. L'Angleterre qui ne peut, ni nourrir, ni habiller ses habitants, est contrainte de compter sur les autres pays, qui, en échange du charbon et de l'acier, lui fournissent le vêtement et la nourriture. Elle a donc, pour vivre, absolument besoin des marchés étrangers. C'est pour cela qu'elle désire si passionnément la reprise des relations avec la Russie et la restauration de l'Allemagne. Les nations, après qu'elles se sont elles-mêmes nourries et vêtues, lui paient un excédent, dont elle achète le blé. Elle ne peut subsister que si l'Europe est prospère. Que cette condition angoissante ait conduit les ministres anglais à commettre beaucoup d'erreurs, c'est trop certain. Mais une bonne volonté réciproque peut résoudre bien des difficultés. M. Poincaré a répondu à M. Ramsay Macdonald sur le même ton sincère et sensé. On sent, ce qui est bien rare, dans les textes de cette sorte, la vérité palpiter sous les paroles. «Si dans la défense des intérêts français, j'apporte la même ferveur que vous dans la défense des intérêts britanniques, rien n'altérera jamais la cordialité de mes sentiments profonds.»

C'est ainsi que doivent parler des hommes, des alliés, des chefs de gouvernement.

SUISSE

UN CONSULAT EGYPTIEN A GENEVE

Le nouveau gouvernement égyptien a demandé au Conseil fédéral s'il serait, en principe, favorable à la création d'un consulat égyptien en Suisse, en ajoutant qu'il serait désireux que ce consulat soit créé à Genève. Considérant que les Genevois ont de nombreux intérêts en Egypte et que, d'autre part, les étudiants égyptiens sont de plus en plus nombreux dans nos universités, le Conseil fédéral a répondu favorablement à cette demande. On parle même de créer, par aimable réciprocité, un consulat suisse au Caire ou à Alexandrie.

NOS ETUDIANTS EN ITALIE

Le gouvernement italien a exempté du paiement de toute taxe scolaire les étudiants étrangers qui désirent s'inscrire aux Universités, aux écoles supérieures et aux Académies des Beaux-Arts du royaume. Les demandes d'inscription peuvent être envoyées directement au ministère de l'instruction publique à Rome, ou bien présentées au consulat général d'Italie à Genève, jusqu'au 15 avril.

UNE FAMILLE RECONNAISSANTE

En témoignage de reconnaissance pour les soldats du bataillon 9 (major Lavanchy) qui s'étaient dévoués pour aller retrouver et ramener le corps de John de Pass, le jeune Anglais mort en ski le 15 janvier 1923 au Chamossaire, la famille du défunt a fait à l'état-major du régiment d'infanterie de mont. 5 un don important, destiné au développement des cours de ski et au bien-être des soldats et a en outre institué un challenge qui a été disputé pour la première fois cette année dimanche passé et gagné provisoirement avant de l'être trois fois, par la patrouille du caporal Nicollier des Diablerets.

LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES FEDERAUX

Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a poursuivi l'examen du projet de loi sur les traitements du personnel fédéral. Il a admis en particulier le principe que les traitements de la nouvelle échelle ne seraient appliqués qu'aux nouveaux engagés et qu'elles n'aurait pas d'effet rétroactif. Les fonctionnaires et employés actuels demeureraient au bénéfice du traitement qu'ils auraient au moment de l'entrée en vigueur de la loi. Comme la matière est immense et que le Conseil fédéral veut remettre son projet le mois prochain à la commission du Conseil national, il tiendra vendredi, outre sa séance ordinaire du matin, une séance extraordinaire qui occupera toute l'après-midi.

La question sera portée devant les Chambres dans la session de juin, sinon en automne.

LE NOUVEAU TARIF DOUANIER

La commission d'experts, chargée du nouveau tarif douanier est actuellement réunie à Berne pour entendre les intéressés; elle discute en ce moment avec le groupe de l'industrie chimique; puis entendra ensuite les représentants de l'industrie horlogère. La commission siègera jusqu'à jeudi et se réunira la semaine prochaine à nouveau.

On compte que le tarif douanier général pourra être présenté aux Chambres fédérales au cours de la session ordinaire d'été.

Petites nouvelles

Homicide par imprudence. — A Herdern, (Thurgovie) deux frères jouaient avec un flober, lorsqu'un coup partit blessant grièvement à la poitrine le jeune Walter Bruderer, âgé de 14 ans, qui succomba après son transfert à l'hôpital.

La grippe — L'influenza sévit à Zurich depuis quelques jours. A ce propos, un municipal de la ville, M. le docteur Haerberlin signale le danger de contagion par la vaisselle. Les services de table d'un grippé doivent toujours être lavés à l'eau bouillante et soigneusement essuyés, et il est bon que le malade se serve toujours des mêmes tasses, cuillères, assiettes, etc.

Deux arrestations — Un jeune homme qui avait pris la fuite après avoir volé une somme d'environ 25,000 francs au préjudice d'une banque de Zurich a pu être arrêté, sur mandat d'arrêt télégraphique, à Dakar (Sénégal), alors qu'il était en route pour l'Amérique du Sud. Des démarches sont faites pour obtenir son extradition.

Sur mandat d'arrêt télégraphique du juge d'instruction de Bâle, la police cantonale zuricoise a arrêté à Kilchberg un représentant de commerce, bernois d'origine, inculpé de complicité dans un détournement de 60,000 francs.

Un veau à trois jambes. — Une vache appartenant à M. Célestin Dubey, à Domsdidier (Fribourg), a mis bas un veau qui n'a que trois jambes. Le petit monstre est en bonne santé et peut se mouvoir seul. C'est la jambe gauche de devant qui manque.

† M. Louis Avennier

On annonce la mort, survenue mardi matin, de Louis Avennier, homme de lettres.

La «Tribune de Genève» s'exprime comme suit à son sujet:

Le défunt, né à Genève en 1872, au faubourg de Saint-Gervais, avait fait ses débuts dans la «fabrique». Grand lecteur, curieux d'art, épris de poésie, il ne tarda pas, cependant, à quitter l'établissement pour se lancer dans les lettres. Après avoir passé quelques semestres à notre Université, il se rendit à Paris, où il se rangea sous les bannières des Parnassiens. Disciple de Sully-Prudhomme qui avait pour lui une vive affection, Avennier, rentré à Genève en 1898, publia son premier volume de vers: «Puisse l'Oiseau chanter», qui fut favorablement accueilli.

Dans deux romans «L'épreuve» et «Une faute» Avennier tenta de dépeindre les mœurs de certains milieux protestants genevois fort exclusifs, ainsi que le fit plus tard Robert de Traz dans sa «Puritaine». Ces deux volumes eurent moins de succès que ses vers.

Le défunt avait fait à Breslau, où il se voua à l'enseignement privé, un séjour assez prolongé. La question polonaise, alors aiguë, suscita son intérêt et il écrivit à cette occasion des articles fort remarquables. Avennier, en effet, fut aussi journaliste. Collaborateur de la «Tribune», il écrivit aussi au «Journal de Genève» et à la «Suisse». De tendances fort avancées, au début, le défunt enseigna quelque temps à la fameuse école Ferrer, à Lausanne. Avennier, cependant, s'était beaucoup assagi et sans renier ses idées, il s'était accoutumé à juger les événements dans un esprit moins absolu et plus pondéré.

Récemment encore Avennier avait réuni en plaquette les articles, fort intéressants, qu'il avait donnés à «Pages d'art» sur le grand sculpteur Pradier.

N. de la R. — Notre correspondant M. Louis Avennier venait de perdre sa mère. Cette mort l'avait fortement ébranlé et laissé sans forces, ainsi qu'il nous l'écrivait il a peu de jours. Toutefois, nous ignorions que sa santé fut sérieusement ébranlée et sa mort nous cause une très douloureuse surprise que partageront certainement tous nos abonnés.

Nous perdons en lui un collaborateur précieux au style alerte, aux vues justes et claires.

„Faire Suisse“

Cette expression, que l'on n'entend pas souvent, signifie, d'après Larousse: «boire seul, sans inviter personne.» Elle a sans doute pris naissance aux époques disparues où tant de Suisses se battaient pour les rois et les princes et où il leur arrivait d'avoir parfois un peu d'argent de poche; alors ils s'accordaient une pinte du pinard de ces temps-là qu'ils savaient en songeant à la patrie lointaine; car Larousse mentionne aussi cette expression: «rêver à la suisse», qui veut dire ne penser à rien du tout. Ça, c'est une calomnie: ceux qui l'ont répandue ignoraient le «heimweh» qui rend triste et taciturne.

Quand le Suisse à l'étranger broyait du noir, quand il laissait aller ses souvenirs vers le village, vers le chalet, vers sa montagne, vers sa bonne amie... il lui fallait de la so-

litude et il «faisait suisse».

Aujourd'hui, que voyons-nous? Dans le domaine économique, nous faisons aussi bande à part. Notre devise monétaire est parmi les plus élevées; les marchés de plus d'un pays nous sont fermés; la vie est chère chez nous. C'est que nous nous sommes trop empressés d'accomplir un devoir international prêché à la fin de la guerre par les mystificateurs qui voulaient absolument s'attirer la reconnaissance des masses ouvrières; ce devoir international était l'introduction de la semaine de 48 h. Nous nous y sommes soumis bravement pour faire plaisir à un parti qui avait le verbe haut et la besace pleine de menaces. Nous avons fait notre devoir avec trop de hâte et trop naïvement; nous n'aurions pas dû marcher avant de savoir si la réforme (?) serait effective dans tous les pays industriels.

Ici et là, à l'étranger, la loi des 8 heures fut votée; elle faisait bel effet sur le papier officiel, ce papier qui porte tant de lettres mortes. A l'étranger, on a largement dérogé au principe des 48 heures hebdomadaires; on y voyait son intérêt et comme l'intérêt est le seul dieu qu'on adore et qu'il pardonne toutes les violations que l'on commet en son nom, on a réalisé de belles affaires sans plaindre les peuples assez simples qui observaient la consigne donnée un jour où l'on se disait tous frères.

Et aujourd'hui, nous «faisons suisse» avec un stoïcisme sans égal. Aux banquets des affaires les autres nations se serrent les coudes, s'inclinent gentiment, se congratulent avec des sourires. La Suisse reste à l'écart, boit toute seule sa pichette de cidre dont personne ne voudrait prendre un petit verre.

Voulez-vous que cet isolement soit permanent? Non. Vous pensez avec raison que notre pays doit secouer un joug qui l'a trop blessé. Si le peuple rejette la réforme urgente qui lui est soumise le 17 février, et bien, nous continuerons à «faire suisse» et à boire jusqu'à la lie la coupe de la pire des utopies, la coupe, où, lorsqu'on arrive à la lie, on trouve une mort lente et irrémédiable... Nombreux alors seraient les voisins qui s'inviteraient aux funérailles de cette pauvre Suisse qui trépassa pour avoir été trop fidèle dans ses obligations sociales et internationales.

Canton du Valais

† M. l'Abbé Jean-Baptiste Bruttin

Au moment de mettre sous presse nous apprenons la mort de M. l'Abbé Jean-Baptiste Bruttin, desservant de l'ermitage de Longeborgne près Bramois.

Né à Grône, il fit ses études à St-Maurice. Après avoir été consacré prêtre, il débuta comme vicaire à La Sage (Evolène). Il fut ensuite, pendant plusieurs années, curé d'Arbaz et dirigea les travaux de construction de la nouvelle église de cette paroisse. Après avoir exercé son ministère à Nax, son état de santé le contraignit à se retirer à Longeborgne où il vint de terminer sa carrière dans la solitude de notre antique et pittoresque sanctuaire.

BOURG-ST-PIERRE — Incendie

Dimanche, pendant la grand-messe, un incendie qui aurait avec l'aide du vent détruit sans doute une grande partie de Bourg-Saint-Pierre a détruit deux granges et une écurie de ce village. Par bonheur, le temps était calme. Le bétail a été sauvé. Le manque d'eau a montré combien l'aménagement d'un réservoir serait utile.

VALAISANS A FRIBOURG

M. Werner Perrig, de Brigue, a passé avec succès son examen de doctorat à la faculté des sciences de l'Université de Fribourg.

SIERRE — Le gibier en ville

La «Feuille commerciale» rapporte qu'un coq de bruyère, oiseau particulièrement farouche, a été aperçu à Sierre, près de la pension Baur. Surpris, il a repris son vol pour la montagne où cet hiver de neiges abondantes fait la vie dure au gibier.

Assemblée générale de l'Association hôtelière du Valais

L'Assemblée générale annuelle de l'Association hôtelière du Valais aura lieu dimanche prochain, 10 courant, à l'Hôtel Kluser, à Martigny, à 1 h. 1/2 de l'après-midi.

L'ordre du jour est le suivant: 1. Procès-verbal; 2) Rapport de gestion sur l'exercice 1923; 3) Comptes 1923; 4) Réclamations; 5) Cotisations 1924; 6) Budget 1924; 7) Divers; 8) Causerie de M. le Dr Hermann Seiler, Conseiller National, sur le Congrès international de l'hôtellerie en Amérique.

Nul doute que les membres de l'Association et les personnes s'intéressant à l'industrie hôtelière assistent nombreux à l'assemblée. (Communiqué)

COURS CENTRAUX D'ARBORICULTURE

Le Département de l'Intérieur organise comme d'habitude des cours centraux d'arboriculture qui auront lieu à l'Ecole d'agriculture à Châteauneuf.

Les élèves qui désirent suivre le cours de première année doivent demander leur admission par écrit, en indiquant leur âge, au service cantonal de l'agriculture à Sion, pour le 18 février courant au plus tard.

Le premier cours s'ouvrira lundi 3 mars à 8 h. 1/2.

Les élèves réguliers recevront une légère indemnité journalière plus le remboursement du prix du billet de chemin de fer, si la distance est supérieure à 5 kilomètres.

Un second cours sera éventuellement donné à Monthey, si le nombre d'inscriptions provenant de la région est suffisant. (Communiqué)

LES COURS DE RÉPÉTITION EN 1924

Les cours de répétition de la Ire division auront lieu aux dates suivantes:

Cours de répétition de division, du 1er au 13 septembre; pour l'artillerie, du 29 août au 13 septembre.

Feront leur école de tir à Wallenstadt: La Cp. de mitr. III/2, du 21 juillet au 2 août; la Cp. inf. IV/4, du 21 juillet au 2 août; la Cp. inf. de mont. I/11, du 14 au 26 juillet. 2me division: Cours de répétition de division, du 15 au 27 sept.; pour l'artillerie du 12 au 27 septembre.

Ecole de tir à Wallenstadt: Cp. inf. III/23 du 29 sept. au 11 oct.; Cp. de mitr. I/II du 6 au 18 oct., et Cp. car. IV/3, du 6 au 18 octobre.

Cours de répétition des corps de troupes et unités de l'élite en dehors des divisions: Cavalerie: brigade I, du 1er au 13 sept.; br. 2, du 15 au 27 sept.; br. 3, du 13 au 25 oct. br. 4, du 29 sept. au 11 octobre.

Exercices des états-majors et cours tactique, Ire division, du 16 au 26 juin, à Lausanne; 2me division, du 30 juin au 10 juillet, (le lieu sera désigné ultérieurement).

BEAUX ARBRES

Les grosses neiges de cet hiver ont renversé dans les forêts de Mâche (1500 m.) Hérémence, un épicéa dont les dimensions méritent quelque attention.

Nous étant rendu sur les lieux, nous avons constaté que cette superbe plante que dans la contrée on appelait «Le roi de la Forêt», portait un titre bien mérité. Elle a été brisée à 3 m. du sol; sa longueur totale est de 47 m., avec un fût parfaitement rectiligne et un volume de 24,50 m3, auquel il faut ajouter environ 3 stères de branches. A 1 m. 20 du sol, son diamètre est de 1 m. 30; à 20 m. de hauteur il est encore de 0,90 cm. C'est, de nos essences résineuses, un des plus beaux spécimens enregistrés jusqu'ici. Son âge peut être évalué à environ 400 ans. Il a été vendu 260 frs. à des artisans d'Hérémence alors même que sa base est fortement tarée.

De temps immémorial, les forêts de Mâche et Riéd ont été conservées et mises à ban de coupes pour protéger les hameaux, qui sont à leur pied, contre les avalanches dont les couloirs menaçants sillonnent la montagne.

Nombreuses sont encore dans ces vastes futaies, les sapins rouges aux dimensions extraordinaires qui donnent un aspect grandiose à la sauvage et pittoresque région de la «Grotte aux Fées». Combien on se sent petit et éphémère à côté de ces géants d'un autre âge qui, superbes et impassibles, ont vu défiler à leur pied les générations des siècles passés. Ad. de Werra, i. for.

La révision de l'art. 41

L'assemblée de dimanche

Dimanche, dans une imposante assemblée tenue à la grande salle de l'Hôtel de la gare et convoquée par les divers groupements politiques des salariés de la place de Sion, la question de la révision fut étudiée.

Ce fut d'abord M. Pipy, président de l'association cantonale des traitements fixes qui, excellemment documenté, examina si l'argument des révisionnistes: «sauver notre industrie nationale» en portant partout où cela n'est pas encore fait la journée de 8 à 9 h. (en ne la payant que le prix de 8 h.) est une nécessité.

Tenant en mains les chiffres donnés par les statistiques de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, il cita, par exemple, que les actions Maggi, cotées à la fin 1921, fr. 4,000.— donnent en 1923 fr. 5,050.—; que les Produits chimiques de Bâle, à fin 1921, donnent frs. 1025.— et en 1922 fr.2350.—; qu'à l'exportation, les produits «industrialisés» donnent, pour l'année 1921 toujours, 1 million 381,327 quintaux et en 1922 1 million 912,327 quintaux. Il ne s'agit donc pas d'invoquer l'argument de pauvreté économique et alors prolonger la journée de travail pour retrouver le seul profit capitaliste, ceci au détriment de la paix sociale, non.

C'est au tour de M. l'Abbé Savoy qui, en termes émouvants, rappelle les efforts que fit la classe ouvrière pour obtenir la reconnaissance de la journée de 8 heures et de la réglementation du temps de travail.

Il démontre que dans notre industrie nationale de l'horlogerie, celle qui, peut-être, souffrit le plus de la crise, les patrons n'ont même pas fait usage des dérogations que permettent actuellement les articles 41, 48 et 49, ces articles, qui non seulement par leur extensibilité permettent la semaine de 52 heures, mais bien celle de 54. Le nouveau texte de l'art. 41 laissant au Conseil fédéral la possibilité de créer «une sorte d'état de siège économique» est inadmissible, parce que cela peut se faire absolument en dehors des intérêts réels et des nécessités des professions. Quant à la consultation «platonique» des organisations ouvrières en face de la pression, efficace celle-là, sur les pouvoirs publics des organisations patronales, c'est un leurre.

2400 heures de travail travaillées par an et par temps normal, 2600 heures de travail travaillées par an et par temps de crise sont des sommes suffisantes. Il s'agit seulement de réglementer les rapports du capital et du travail; la liberté ne sert guère vis-à-vis de la tyrannie du plus fort. Tout ce qui tend à renforcer le régime de la liberté économique absolue, le «libéralisme économique» (dont les partisans se recrutent, hélas, dans le monde ou «les affaires sont les affaires») est à combattre. Il ne faut pas redonner à l'argent le pas sur la vie, il faut moraliser le capital et le 17 février nous voterons NON.

M. l'Abbé Savoy, vigoureusement et chau-

dement applaudi, laisse la place aux interrogations et à la contradiction qui ne se produisent pas, l'Assemblée vote alors une résolution pour engager tous les citoyens désireux de paix sociale à voter un énergique NON le 17 février. H., s. o.

La Conférence de M. R. Evéquo

Président du Conseil National

Le Secrétariat de la Chambre de Commerce nous communique:

Les électeurs de la ville de Sion avaient répondu nombreux à l'appel que leur avait adressé la Société Industrielle et des Arts et Métiers et la Société séduisante d'Agriculture pour entendre l'exposé de M. R. Evéquo, Président du Conseil National, sur l'importante question de la révision de l'art. 41 de la loi fédérale sur les fabriques.

A 8 h. 1/2, dans la salle du Grand Conseil entièrement occupée, M. J. Dufour, Président de la Société des Arts et Métiers ouvre la séance et donne la parole à M. Evéquo.

L'éminent magistrat déclare vouloir exposer objectivement aux citoyens les raisons pour lesquelles l'intérêt général du pays lui paraît demander que le peuple suisse adopte l'art. 41 de la loi sur les fabriques voté à une grande majorité par les Chambres fédérales.

M. Evéquo tient tout d'abord à ramener sur son véritable terrain la question que certains adversaires de la révision cherchent à déplacer. La question est avant tout d'ordre économique et non pas politique.

Sur cette constatation, l'orateur fait l'histoire de la législation sociale en Suisse et détermine le champ d'application de la loi sur les fabriques qui ne s'étend qu'aux exploitations industrielles proprement dites et non aux administrations ou aux chantiers.

M. Evéquo expose ensuite le but et la portée de la révision soumise au peuple le 17 février: La nouvelle loi veut assurer avant tout la liberté du travail.

A cet effet, elle permet d'accorder une prolongation de la durée du travail, en temps de crise économique grave.

De plus la modification est proposée pour une période expressément limitée à trois ans: chacun doit donc loyalement consentir à l'essai que demande l'intérêt général.

L'orateur relève ensuite les raisons impérieuses qui nécessitent cette révision. La position géographique de la Suisse et ses faibles ressources naturelles en matières premières, la mettent dans une situation plus difficile par rapport à l'étranger. Il est donc indispensable de prendre toutes les mesures pour faciliter sa production de manière à lui permettre de concurrencer l'étranger et de maintenir son industrie.

D'autre part aucun Etat étranger concurrent n'a une législation aussi stricte et rigide que nos dispositions actuelles et pour pouvoir lutter avec chance de succès, la Suisse doit modifier sa loi.

Aussi l'intérêt général et supérieur du pays exigent-ils l'adoption des nouvelles dispositions de l'art. 41.

Sur les applaudissements de l'assemblée, M. Dufour remercie M. Evéquo pour son brillant et convaincant exposé. Il excuse l'absence du Président de la Société d'Agriculture, empêché d'assister à la séance et propose à l'assemblée de voter la résolution suivante qui est adoptée à l'unanimité.

«L'assemblée populaire réunie à l'Hôtel de Ville de Sion, le 4 février 1924, sous les auspices de la Société Industrielle et des Arts et Métiers ainsi que de la Société d'Agriculture, après avoir entendu l'exposé convaincant de M. R. Evéquo, Président du Conseil National, en faveur de la révision de l'article 41 de la loi sur les fabriques, se prononce pour la révision et, la recommandant au peuple valaisan, l'engage énergiquement à voter OUI le 17 février prochain».

A propos de la Conférence de Mlle Gourd

Une opinion antiféministe

A eu tort, qui n'a point assisté à la conférence de Mlle Gourd. Quelle voix sympathique et que d'amour pour ces choses qui doivent ruiner! Et qu'en termes honnêtes ces idées antisociales étaient exprimées! Pourquoi les théoriciennes du féminisme s'obstinent-elles à présenter le développement de l'intellectualité chez la femme comme une nécessité pour les peuples civilisés? C'est proprement errer, prendre la partie pour le tout. C'est, encore, faire du féminisme qui va à fins contraires.

Qu'une dame, du talent et de la conviction de Mlle Gourd, manifeste en de brillantes conférences, la cristallisation, la spécialisation mentale acquise, chacun applaudira, qui est sans préjugés. Ce n'en est pas moins un fait tout personnel et là n'est pas la question. L'intellectualité, comme fait individuel, peut, dans certaines circonstances sociales, faciliter l'avènement des fins de la nature, qui sont uniquement de ménager la reproduction de l'espèce. Mais, au point de vue général, la valeur de ce fait descend au-dessous de zéro. Réduites à leur plus simple expression, nos raisons d'être s'expriment par ce truisme, c'est-à-dire que nous n'existons qu'en fonction de la reproduction.

Et le peu de cas que fait la nature de ce que nous appelons notre spiritualité montre bien qu'il n'y a point là de nécessité vitale. La mort s'est-elle arrêtée et n'a-t-elle point frappé parce que telle personnalité possédait un grand talent? Et connaissons-nous un génie dont la descendance soit plus saine, meilleure que celle d'un tâcheron quelconque? Tous ces psychismes supérieurs qui font no-

tre orgueil, s'avèrent comme une somme d'artifices dont dame Nature se soucie aussi peu que poisson d'une pomme.

Du reste, on confond trop souvent intellectuel et intelligence. Arthus, une autorité mondiale en physiologie, et nous citons son Précis, page 752, dit que «l'intelligence n'est point la spécialisation, ni l'ensemble des fonctions psychiques». C'est une entité subtile au service de la nature. Les psychanalystes en font un phénomène affectif dont l'instinct sexuel serait le point de départ. Et les «tests» psychologiques, établis dans les laboratoires spéciaux permettent de constater qu'il n'y a point d'intellection sans émotion, que notre psyché est sous la domination du subconscient, de l'inconscient, en d'autres termes, de la vie sexuelle latente. Même les notions qui nous paraissent les plus abstraites, telles que celles d'arithmétique, de catéchisme et dont l'acquisition nous a coûté bien des larmes, dans notre enfance, ne sont mémorisées, assimilées (?) que grâce à une excitation de l'amour-propre, une sorte d'auto-érotisme.

On oppose parfois le primaire à l'universitaire; l'impulsif, le primitif à l'homme cultivé. Il serait curieux d'établir, à l'aide d'épreuves psychiques, combien ce dernier, hors la cristallisation professionnelle qui n'est qu'une série de complexes, d'automatismes, s'éloigne peu du premier et que son effort tend sciemment à cultiver cette spontanéité que nous considérons comme l'apanage du primitif. La culture se révèle, par cela, essentiellement contraire aux fins naturelles. Pour nous, la femme doit rester ce que ces fins exigent, savoir tout amour, tout intelligence, tout instincts. Que son âme ne soit point entravée par une spécialisation quelconque, qu'elle représente l'être réceptif par excellence, se contente d'avoir des clartés de tout, des aperçus sommaires de tous les domaines intellectuels.

Quant aux droits politiques, on peut se demander en quoi consisterait son enrichissement le jour où elle déposerait un bulletin dans l'urne? Voit-on dans cette possibilité l'indice d'une haute culture? Mais la Constitution fédérale accorde cette prérogative à tout citoyen, dès qu'il n'est pas réputé anormal. Et jamais électeur ne se sera vanté de supériorité, à cause d'elle, si bien souvent il en aura fait l'usage intelligent que lui conseillaient ses convictions. Et tout ce bruit fait pour l'obtention de ce rien, ne procède-t-il pas directement d'un instinct qu'on veut ignorer?

Pour conclure, nous présenterons à Mlle Gourd l'expression de nos sentiments respectueux, la priant de ne point voir dans ce propos une marque d'hostilité à son égard. Ce n'est que l'opinion d'un auditeur sincère, qui, tout comme l'auditoire presque exclusivement féminin, ne lui a point ménagé ses applaudissements. Souhaitons qu'elle ne tarde pas trop à revenir dans nos murs, nous faire subir la séduction qui émane de sa voix et de toute sa personne. *Sécuritas.*

Chronique séduoise

L'ORCHESTRE ROMAND A SION

Différents journaux ont annoncé que la Société de l'Orchestre de la Suisse romande viendrait prochainement donner un concert à Sion. Cette nouvelle était tout à fait prématurée. Un Comité d'initiative avait en effet entrepris de mener à bien l'organisation d'un concert.

Malheureusement, vu la saison avancée (elle se termine le 31 mars), la Société O. S. R. ne disposait pour venir à Sion que du dimanche 2 mars. Il était impossible au comité d'initiative de prendre la responsabilité d'organiser le concert pour cette date qui coïncide avec les Quarante heures.

La S. O. R. reste néanmoins très sympathique au projet et envisage avec plaisir un concert à Sion pour l'automne prochain, ce qui permettra au comité d'initiative d'en achever minutieusement l'organisation. *(Communiqué)*

SOIRÉE DES ENTREMONTANTS

Nos bons amis de l'Entremont, qui forment à Sion une nombreuse et laborieuse colonie, ont fixé leur traditionnelle soirée annuelle au Samedi 16 février, à la grande salle de l'Hôtel de la Poste.

DANS LES SOCIÉTÉS

Ligue antituberculeuse et œuvre séduoise d'assistance aux enfants nécessiteux et malades, Sion

L'assemblée générale est convoquée pour samedi le 9 courant, à 5 h. 1/2 de l'après-midi, à la salle du Conseil bourgeois à Sion, avec l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du protocole de la dernière séance;
2. Rapport de gestion;
3. Lecture des comptes;
4. Rapport des vérificateurs;
5. Décharge aux organes de l'Association;
6. Propositions individuelles.

Le Comité.

T. S. F.

RADIO-CLUB SION

Vendredi 8 février à 20 h. 15, à la salle de physique de l'Ecole normale, aura lieu la 6^{me} séance du Radio-Club Sion.

Au programme, causerie de M. C. Mussler, secrétaire: «La pratique des amplificateurs haute fréquence à résistances».

Invitation cordiale à tous les amis des ondes. *Radioly.*

Notes d'histoire

AVANT LA BATAILLE DU BOIS DE FINGES

Voici copie d'une lettre relative à la guerre de 1799:

«A Monsieur le Commandant de la Ville de Sion,

» Messieurs,

» Je demande de votre part 50 soldats allemands pour renforcer le poste de Chellon, qu'on les dresse demain grandissime matin pour le village d'Avant, village voisin du dit poste; je me réunirai à eux avec 25 soldats saviésans pour empêcher les espions qui passent par là pour demander du secours des Bernois qui sont fort proches de ce côté. Ces nuits précédentes, on a remarqué qu'on faisait du feu dans le haut Contéy, c'est-à-dire dans leurs forêts. On ne peut plus se fier de ces «Conteyssants» qui entretiennent des espions avec les citoyens Bernois.

» Du reste, je suis avec respects et vénération, Messieurs, votre très humble serviteur.

» Savièse, ce 6 may 1799, » DUBUIS, capitaine.

Pour copie conforme aux archives cantonales du Valais, a signé le 26 janvier 1924. *J. Reymondeulaz, not.*

Chronique agricole

Les fourrages-racines

Les tubercules et les racines proprement dites, que nous désignons dans leur ensemble sous le nom de fourrages-racines, constituent des produits très précieux pour l'alimentation des animaux de la ferme.

Par leur composition et surtout la quantité très élevée d'eau qu'ils renferment, ces aliments se rapprochent beaucoup des plantes de prairies à l'état vert. Cette eau de constitution, contenue également en forte proportion dans ces dernières, est ici intimement associée aux principes nutritifs des végétaux qu'elle rend plus digestibles et plus rapidement assimilables.

Les fourrages-racines pouvant, en outre, conserver leurs propriétés aqueuses un temps relativement long, leur emploi pendant la mauvaise saison permet de constituer, pour les animaux, surtout ceux pour l'engraissement, des rations se rapprochant sensiblement de celles qui leur seraient fournies, à l'étable ou au pâturage, par des fourrages verts.

Toutefois, cette eau naturellement contenue dans les tubercules et les racines ne rentre pas en ligne de compte dans l'appréciation de la valeur nutritive de ces aliments. A ce point de vue, il faut surtout considérer la quantité et la proportion des principes qui composent cette matière sèche.

Les recherches faites dans ce sens ont permis de constater que certains fourrages-racines, tels que le panais, le rutabaga et le topinambour assurent une ration nutritive très voisine de la normale; ajoutés à une ration; ils n'en modifient nullement la proportion des principes utiles. Les autres, comme la pomme de terre, le navet, la carotte, la rave, la betterave présentent une relation nutritive plus faible que la normale; ils ne doivent être considérés qu'au titre d'aliments complémentaires destinés à ramener à la normale la relation nutritive de certaines rations ou aliments, tels que les tourteaux dans lesquels elle est trop élevée.

La pratique a démontré que les fourrages racines sont des aliments très nutritifs dont la matière sèche est presque totalement utilisée par l'économie animale.

Mais il ne faut pas néanmoins, pour ce motif, distribuer au bétail, d'une manière constante et sans mesure, des tubercules et des racines. On ne doit pas perdre de vue que si leur eau de constitution est très utile pour faciliter l'assimilation de la matière sèche, sa forte proportion donne à ces aliments des propriétés laxatives qui doivent en faire limiter la distribution à certains animaux et les faire exclure, ou à peu près, des rations de certaines autres.

A l'espèce chevaline, on ne réserve guère que la carotte dont les chevaux se montrent très friands; mais il ne faut l'employer qu'à dose modérée, par intervalles et associée avec une ration d'aliments secs bien composée. Cette racine renferme, en faible proportion, une huile volatile, qui possède une action légèrement stimulante; il ne faut pas conclure de ce fait, qu'elle puisse remplacer avantageusement l'avoine.

Aucune expérience positive n'est venue fixer les doses auxquelles on soit tenu de se limiter. Les uns estiment que l'on peut donner 10 kg. de carottes par 24 h., les autres que l'on peut aller jusqu'à 35 kg. en l'associant avec du foin.

Rarement les autres fourrages-racines sont utilisés à l'alimentation du cheval. C'est surtout à la nourriture des ruminants qu'il convient de conserver ces aliments.

La betterave fourragère figure surtout dans les rations d'hiver des bovidés. Pour les animaux à l'engrais, la dose varie de 15 à 30 et même 40 kg. par ration, suivant la période d'engraissement, en allant en diminuant d'une manière graduelle du début à la fin de l'opération. Pour les vaches laitières, la proportion la plus fréquemment suivie varie entre 30 et 40 kg. Pour les bêtes ovines la betterave est distribuée crue, préalablement divisée au coupe-racines et mélangée avec des fourrages ou autres aliments secs; la dose varie de 2 à 5 kg. par tête et par jour.

Les pommes de terre ne doivent en aucun cas constituer à elles seules la ration des autres aliments; il faut toujours les associer à d'autres aliments, soit que l'on vise l'engraissement ou la production du lait. Dans le premier cas, on les distribue à l'état cuit à la dose de 20 à 30 kg par jour; dans le second cas, on les donne crues, coupées en morceaux, dans une proportion telle qu'elles fournissent de 1/10 à 1/5 ou 1/4 de la matière sèche totale de la ration. Aux animaux de l'espèce ovine, la pomme de terre, distribuée après cuisson à l'eau ou à la vapeur, a donné généralement, au point de vue de la production de la graisse et de la viande, des résultats favorables.

Dans certaines rations, on le fait rentrer à la dose de 2 à 3 kgs par jour, dans d'autres, elle n'y figure que pour 200 à 500 gr. associée alors avec des aliments concentrés, farines ou tourteaux.

Les topinambours, que leurs propriétés plaçant entre les betteraves et les pommes de terre, sont aisément acceptés par les bovidés lorsqu'ils y sont habitués. On les associe généralement à la dose de 10 à 30 kilos à des aliments secs: foin, paille, balles de céréales, tourteaux, ou de préférence après cuisson préalable. Ils constituent pour les bêtes ovines un aliment excellent que dans certaines régions l'on fait consommer sur place.

Dans ce cas, après les avoir arrachés, on les jette sur une prairie voisine de la bergerie où les moutons les mangent à discrétion, mais il ne faut pas oublier de ne les donner qu'en quantité modérée.

En général, pour ce qui concerne les quantités de fourrages-racines à donner au bétail, nous dirons que ces aliments «doivent tenir le ventre libre et que, s'ils relâchent, il faut en diminuer la quantité et y substituer le foin. *Jean d'Araules.*

ÉTRANGER

La Mort du Président Wilson

Le jugement des Américains

Tous les journaux américains commentent la mort de l'ex-président Wilson, «la plus grande figure qui se soit jamais élevée sur le sol américain» disent-ils.

Le «New-York Times» écrit: «Une grande lumière vient de s'éteindre». Le «New-York Herald»: «L'ancien président n'était pas lié par la tradition, mais il fut finalement vaincu par elle quand il décida de réaliser ce qui semblait être sa plus grande pensée: la création d'un gouvernement mondial».

«Le président qui sacrifia sa santé et sa vie pour sa conception du droit, écrit la «New York Tribune», vient de mourir. Tous les Américains saluent la grande figure qui vient de disparaître».

Le deuil officiel

Une proclamation a été publiée dimanche soir à Washington par le président Coolidge, fixant le deuil à une période de 30 jours et ordonnant que tous les drapeaux soient mis en berne, y compris sur les navires de guerre. Cet ordre s'applique également aux navires qui se trouvent aux points les plus reculés en mer. Les Chambres se sont ajournées en signe de deuil.

Les funérailles de M. Wilson

On mande de Washington à l'«Echo de Paris» que Mme Wilson a refusé l'offre des funérailles nationales qui était faite par la Maison Blanche. La veuve du défunt a exprimé le désir que les funérailles soient très simples. Un religieux privé sera célébré mercredi à 15 heures à la résidence de l'ex-président. Le corps du défunt sera ensuite transporté à la cathédrale de Washington où un nouveau service religieux aura lieu à 15 h. 30. Immédiatement après, la dépouille mortelle du président Wilson sera placée dans la crypte de la cathédrale. Les seuls représentants du gouvernement dans le cortège seront M. et Mme Coolidge. L'armée ne sera représentée que par huit sous-officiers appartenant à des armes différentes.

Les condoléances de la Suisse

Le président de la Confédération a adressé le télégramme suivant à Mme Wilson:

«Vivement ému par la nouvelle de la mort de M. Wilson, je vous exprime la profonde sympathie du Conseil fédéral et du peuple suisse. La Suisse n'oubliera jamais le témoignage de bienveillance effective qu'elle a reçu de l'ancien président des Etats-Unis d'Amérique, et particulièrement qu'elle doit avant tout à sa généreuse amitié le choix de Genève comme siège de la S. d. N., la noble institution dont le but idéal est de réaliser la justice

et la paix entre les Etats.»

LES ACHATS DE BILLETS

DE BANQUES RUSSES

On constate sur le marché de New-York un fort courant d'achats de billets de banque russes. Les billets de banque d'avant-guerre sont cotés de 4000 à 5000 roubles au dollar, et les billets émis sous le régime Kerensky valent 15,000 roubles au dollar. Par contre, les billets soviétiques ne sont pas négociables. Dans les milieux financiers, on estime toutefois que ces billets de banque n'ont aucune chance de recouvrer une valeur quelconque et que ces achats constituent une aveugle spéculation.

VIOLENTE EXPLOSION A KHARKOV

On mande de Kharkov qu'une violente explosion s'est produite dans un magasin d'armes du quartier du centre, provoquant une telle panique que plusieurs personnes sautèrent des étages supérieurs dans la rue. Il y a eu plusieurs tués et une quinzaine de blessés.

A chaque livre de chocolat est ajouté un litre de lait

(Tobler Chocolat au lait suisse)
Prix 60 cts. la tablette de 100 gr.

MÉDICAMENTS ÉCONOMIQUES



Nutritifs et fortifiants

Pur, contre les maladies des voies respiratoires. A l'iode de fer, contre les affections scrofuleuses remplace l'huile de foie de morue. Au phosphate de chaux, pour enfants rachitiques. Au fer, contre l'anémie et la chlorose. Au bromure d'ammonium, contre la coqueluche. Aux glycérophosphates, contre les faiblesses nerveuses

Rhumatisme

de toute nature sont guéris rapidement et avec succès au moyen de la friction éprouvée **Rheumatol**. Frs. 2,50 dans toutes les pharmacies.



La Famille BRUTTIN, de Grône, fait part aux parents et connaissances de la mort de

M. l'Abbé Jean-Baptiste Bruttin

survenue à Longeborgne, le 6 février et muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Bramois, vendredi le 8 février à 10 h. matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille KOHLER, à Sion, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

A. C. S.

La Section Valais de l'A. C. S. a l'avantage d'aviser ses membres que le Bal annuel aura lieu samedi, le 23 courant à l'Hôtel-Château Bellevue à Sierre.

Le programme et les cartes d'invitation parviendront aux membres prochainement. Nous les prions dores et déjà de réserver le 23 février à l'A. C. S. **LE COMITÉ.**

CHANGE A VUE

(Cours moyen)
6 février

	demande	offre
Paris (chèque)	26,50	27.—
Berlin	—	—
Milan	25,10	25,40
Londres	24,65	24,85
New-York	5,70	5,80
Vienne (le million)	81.—	82.—
Bruxelles	23,40	23,80

A Coeurs vaillants...

par
Henry de Brisiay

Tous deux, tout courant, revinrent encore une fois vers la maison au profond abrisement du vieux Muller et des autres serviteurs qui ne comprenaient rien à la scène qui se déroulait sous leurs yeux.

— Quand les deux amis entrèrent dans la chambre du vieil écuyer, celui-ci, qui les croyait déjà en route, pensa qu'un nouveau malheur était arrivé et devint livide.

Sans dire un mot, Jean lui tendit le pigeon. Roland Turpin le prit dans ses mains tremblantes et murmura, tandis que sa physionomie exprimait le plus profond étonnement: — C'est Merlin...

C'était bien, en effet, le pigeon favori de Mahaut. — D'où vient-il? reprit le blessé.

— Regardez, mais regardez donc, ce qu'il a à la patte.

L'écuyer vit le bout d'étoffe, l'approcha de ses yeux et déchiffra: — «Chazeu...»

Une bouffée de sang rougit la face pâle du vieil homme. — Chazeu, cria-t-il, comme pris du délire... Mahaut est à Chazeu!... Ah! mes amis... Courez, volez... Mahaut... ma petite Mahaut... et dire que je suis cloué sur ce lit de misère... L'écuyer se mordit les lèvres.

Une minute, il resta silencieux. Rosenzanz prit son parti.

— Ma foi, Messire Roland, dit-il, au point où nous en sommes, je crois que le mieux est de ne plus faire de mystère. Nous savons à peu près tout ce que vous avez voulu nous cacher, et c'est par le plus grand des hasards que nous l'avons appris.

Et, sans faire attention à Jean, qui voulait l'arrêter, il raconta tout au long l'entretien que les deux amis venaient d'avoir avec Salvage.

— Eh bien, Messieurs, puisque nous sommes découverts, c'est que Dieu l'a sans doute voulu pour notre bien à tous et, surtout, pour permettre la délivrance de ma chère Mahaut...

— Mais qui donc appelez-vous Mahaut? demanda Jean de Bar.

— Celle que vous avez connu sous le nom de Tiphaine, Messire. J'avais changé jusqu'au nom de la comtesse afin d'être plus assuré de n'être point reconnu.

— Et qu'est-ce que Chazeu? demanda à son tour Rosenzanz.

— Chazeu est un château situé à quatre lieues d'Autun. Après la conquête du Comté, l'odieux duc Charles en avait fait don à Laurent Lestrade pour le récompenser de sa trahison et le payer du meurtre de ses maîtres. C'est donc à Chazeu que Lestrade a conduit sa prisonnière. Par bonheur, il ne l'a pas livrée immédiatement au duc, qui est à la veille d'une bataille. Il attend les événements pour se servir de sa captive du mieux de ses intérêts.

Les deux jeunes gens écoutaient avidement le vieil écuyer. Quand il eut fini: — En route! s'écria Jean et je jure, sur mon blason, de ne rentrer ici qu'avec Mahaut

reconquise.

— Et cette fois, Monsieur Jean, vous me laisserez le soin d'en finir avec ce vilain Lestrade, vous n'aurez qu'à le manquer une seconde fois...

Merlin s'était tout à fait ranimé. La pauvre bête n'était qu'épuisée de fatigue.

Après s'être essayé à sautiller gauchement sur la couverture, le pigeon vint se percher sur le pied du lit, se secoua et commença de lisser ses plumes avec son bec rose.

— Alez, mes enfants, dit alors le vieil écuyer, ne perdez plus un instant. Embrassez-moi et que Dieu vous accompagne. Je ne vous dis pas d'être vaillants, mais je vous recommande la prudence, vous allez avoir à lutter avec le plus dangereux adversaire que je connaisse... Allez...

Jean de Bar et Rosenzanz donnèrent une chaleureuse accolade au vieil écuyer, et Hermann se dirigeait déjà vers la porte quand il remarqua que son compagnon ne bougeait pas.

— Eh bien! Monsieur Jean, demanda-t-il. Le jeune homme rougit jusqu'aux oreilles.

— Je voudrais, dit-il, en s'adressant à Roland Turpin, je voudrais emporter avec moi ce morceau de linge où Mahaut a tracé ce mot... cela me serait, j'en suis sûr, le plus précieux des talismans.

Le vieil homme eut, dans sa barbe, un sourire. Il siffla doucement et Merlin vint à lui. Il prit l'oiseau dans ses mains et le tendit à Jean, en disant simplement: — Prenez!

Notre ami eut un cri de joie. Il tira sa

dague et, avec des précautions infinies, détacha de la patte du pigeon le précieux message, ainsi que les cheveux qui le retenaient.

Il baisa avec amour la petite tresse noire et glissa le tout dans son pourpoint.

Puis, après une dernière étreinte à Roland, il s'élança hors de la chambre en criant: — A cheval! Hermann, à cheval!

IV

Où Mahaut reprend courage

Lestrade, dans la superbe salle de «son» château de Chazeu, finissait son repas du soir.

Ses convives n'étaient qu'au nombre de deux, bien que le nombre de flacons vides put aisément faire croire que le nouveau châtelain avait traité plus nombreuse compagnie.

Il y avait en face de lui Sciarra Cavelli, son âme damnée, et le capitaine des archers qui formait la gare de la place.

Celui-ci était un Anglais de courte taille, au cou épais, à la figure bouffie et rouge. Il aurait eu parfaitement l'air d'une brute sans deux petits yeux noirs, sans cesse en mouvement, qui brillaient étrangement quand il les laissait voir derrière le rideau de ses longs cils roux.

C'était un vieux diable qui avait fait toutes les guerres du dernier règne et qui, lorsque l'Anglais avait définitivement été «bouté» hors de France, avait, ayant sans doute le goût du ciel des Gaules, pris du service dans les bandes de M. de Bourgogne. Un joyeux compagnon, au demeurant, aimant à rire. Il avait toujours quelque chose de gai à dire et il trouvait encore un bon mot avant de pen-

dre les gens.

On le nommait Guillaume Curtis. C'était, en ce moment, lui qui parlait.

— Ma foi, Monseigneur, disait-il à Lestrade auquel il donnait les titres les plus ronflants, ma foi, Monseigneur, je ne cacherai pas à vos Seigneuries que j'ai eu bien du mal au début de mon commandement avec les paysans des environs.

— Tu n'avais qu'à en pendre quelques-uns dit rudement Lestrade pour apprendre aux autres à vivre.

— Oh! moi, monseigneur, vous savez que je suis doux comme un agneau. C'est mon tort. Je cherchai d'abord à les ramener par la persuasion, mais rien n'y faisait. Il y avait surtout un petit hameau nommé Gasnay, pas bien loin d'ici, où ils étaient particulièrement rudes pour moi et mes hommes.

«Un beau jour, fatigué de m'entendre appeler «godème», «glouton», «vermine de Bourgogne» et d'autres noms aussi gracieux, je fis empoigner, par mes archers, le plus notable habitant du village. C'était un vieux paysan à cheveux blancs qui ressemblait à défunt mon grand-père. Après l'avoir fait lier, je le fis suspendre par les pieds à la solive de sa porte à chariots... Comme le bonhomme, dont la tête devenait violette et dont les longs cheveux blancs pendaient, était fort laid à regarder, je fis allumer sous lui un peu de paille légèrement mouillée. La fumée qui s'en dégagea eut bientôt caché le manant qui poussait des cris fort réjouissants.»

— Bonne idée, fit Lestrade.

— Il faudra que j'essaie du procédé, appuya Cavelli.

Heureux d'avoir l'approbation générale, Curtis poursuivit:



Sabots peau cirée, non fourrés, Nos 40-48 6,90
 Souliers militaires, peau de veau souple. Forme d'ordonnance, bon ferrage, la qualité No. 40/46 23,50
 Souliers militaires pour garçons, double semelle, bon ferrage, Nos. 36/39 15,90
 Souliers militaires double semelle, bon ferrage, No 40/46 Fr. 18,50
 Souliers militaires tiges hautes, langues à soufflet, ferrage de Ire qualité Bally Fr. 21,50
 Bottines pour hommes, pour le dimanche, box noir double semelle Fr. 21,50
 Bottines pour Dames, pour le dimanche, box noir, façon Derby, talon bas, forte semelle Nos 36/42 18,50
 Bottines peau cirée pour garçons et fillettes, Nos. 27/29 9,50
 Nos 30/35 10,50

Envoi franco contre remboursement à partir de 10.—
 Demandez notre catalogue illustré
Grande Cordonnerie J. KURTH, Cours de Rive, GENEVE

FAIBLESSE GENERALE

Ce n'est pas seulement bon C'est merveilleux !
 Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux qui ont fait usage de notre

Régénérateur Royal

Le Roi des Fortifiants
 à base de jaunes d'œufs frais et d'extraits de viande associée à des toniques puissants
 Son assimilation parfaite fait reprendre rapidement le poids et les forces. S'emploie pour adultes et pour enfants.
 Spécialement recommandé dans les cas de **Faiblesse générale, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir rapidement Anémie, Chlorose, Neurasthénie** et toutes maladies causées par le surmenage physique, mental, prendre le

Régénérateur Royal Ferrugineux
 en vente à la Pharmacie Morand
 Martigny à la Pharmacie Morand
 Expédition par retour du courrier
 La grande bouteille 8 fr. La grande ferrugineuse 9 fr.
 DEPOTS: **Monthey:** Pharmacie de l'Avenue. — **St-Maurice:** Pharmacie L. Rey. — **Sion:** Pharmacie J. Darbellay et Pharmacie Zimmermann. — **Sierre:** Pharmacie Antille.



Si vous souffrez
 de BRONCHITES RHUMATISMES, GRIPPES, MAUX DE GORGE, LUMBAGOS, POINTE DE CÔTE, etc.
 ou de toute autre affection causée par le froid
EMPLOYEZ LE THERMOGÈNE
 C'est un remède sûr, facile, prompt. Il n'impose aucun repos ni régime et dispense des drogues si nuisibles à l'estomac. Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur le mal, de façon qu'elle adhère bien à la peau.
 La boîte 2 fr. 50.
 Dans toutes les pharmacies du monde.
 L'usage populaire du Plérot crachant la feu doit se trouver sur au dos de chaque boîte

ARBRES FRUITIERS

de choix, en tous genres, et d'ornement
Rosiers, plantes vivaces, etc.
Pépinières BOCCARD Frères
POMMIER — Petit-Saconnex — GENEVE
ENTREPRISES de Parcs, Jardins, Tennis
 Téléph. MONT-BLANC 36-15. Catalogue franco

On cherche

pour de suite ou date à convenir
APPARTEMENT de 3-4 pièces
 avec cuisine. Si possible confort moderne.
 S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Soignez vos cheveux

avec les produits de
Mme C. Pasche de Vevey
 Pour les cheveux gras:
 Lotion Blanche Pasche fr. 5.50
 Pour les cheveux secs:
 Lotion Huile Pasche fr. 5.50
 Envoi contre remboursement
HUNZIKER-PASCHE ET CIE
 Valsainte 7, Vevey

Sage-femme diplômée

M^{me} Eberwein-Rochat
 11, Bd. James Fazy, GENEVE.
Consultations Pensionnaires
 Téléph. Mt. Blanc 48.80

Madame DUPASQUIER-BRON

Sage-femme diplômée
 Place du Port, 2, Genève
 Pensionnaires - Soins médicaux
 Prix modérés — Téléph. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

Baume St-Jacques

Prix Fr. 1.75
 de C. Trautmann, pharm. BALE
 Spécifique ulcéraire pour toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, dartres, piqûres, engelures.
 Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général PHARMACIE ST-JACQUES, BALE.

FAIRE-PART
 mariage, deuil, etc.,
 sont livrés par retour du courrier par
l'Imprimerie Gessler, Sion
 — Prix modérés —
 TÉLÉPHONE N° 46

TRANSPORTS FUNEBRES
 à destination de tous pays
A. MURITH S.A. STAND 121
 — GENEVE —
 CERCUEILS & COURONNES — CIERGES
 Dépôts pour le Canton du Valais:
Sion: Oscar MARIETHOD, Représentant
 Bureau et magasin: Rue du Rhône. Tél. 181
Sierre: Adrien CALOZ
Monthey: Louis BARLATHEY, Téléph. 65

LE BOUQUET DE VIOLETTES

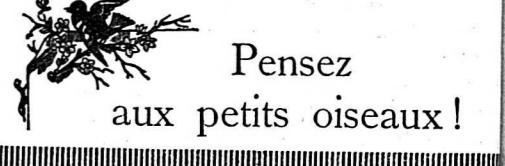
J'ai découvert le cuisinier du tsar.
 Averti par une amie russe qu'il existait une pâtisserie moscovite, dans une petite rue, à Paris, derrière une vieille église et dans un quartier proche de la Seine, j'ai trouvé la petite rue noire et le vieux clocher croulant non loin duquel coule la rivière...
 Alors, un grand homme est sorti de l'arrière-boutique; oui, grand, large, rond, avec une moustache poudrée de farine, des yeux vifs et un sourire plein de bonté et de bienveillance.
 — Monsieur cause le russe? dit-il.
 — Non, dis-je, je ne parle pas russe, mais je suis venu voir ici si c'était vraiment la pâtisserie la plus russe de Paris.
 — Ah! dit le grand vieillard — mais c'est peut-être la farine qui le vieillit — je ne travaille que sur commande. Mais on ne vous a pas trompé, monsieur. Je suis M. R..., ancien cuisinier du tsar, ancien chef des services culinaires de Sa Majesté Impériale.
 Devant ce titre, je me tus. Emotion? Douce? Surprise? Enfin, je me tus.
 Le grand chef vit sous mon bras un journal où s'élevait un titre: «La mort de Lénine». Il soupira:
 — Quelle époque! dit-il. Quels événements! J'ai été le cuisinier du tsar pendant de longues années avant la guerre, et je ne l'ai quitté qu'en 1914. C'était le bon temps. Je voyageais sur son yacht. Et la cuisine ne fut jamais meilleure ni le service plus luxueux que lors de nos navigations... Je pris

part aux grandes manœuvres et on mettait le couvert sous la tente impériale, alors que les officiers de la suite déjeunaient en plein air, sur des nappes posées à même le sol, tandis que rôtièrent autour d'eux les moutons et les bœufs entiers... Ah! c'était le bon temps!...
 — Mais comment, dis-je, étiez-vous entré chez Sa Majesté?
 Le visage du chef s'éclaira de son sourire habituel.
 — Monsieur, me dit-il, tout arrive dans la vie par hasard. Et je suis entré chez le tsar par hasard. J'étais parti, assez jeune, pour la Russie, et j'étais chef au restaurant de l'Ours qui était un des meilleurs de Pétersbourg. Un jour, un jour qui décida de ma vie, la marée manqua. Nous n'avions pas de poisson, rien à mettre dans un étalage qui faisait notre orgueil de chaque jour. Allais-je, comme Vatel, me passer ma broche à travers le corps? Je suis homme de ressource, et je proposai au directeur un étalage différent.
 — Je ferai, dis-je, un gros bouquet de violettes...
 »Elles étaient en sucre, ces violettes, car il est inutile de dire qu'il n'y a pas de violettes, en décembre, à Pétersbourg. Je fis donc un superbe bouquet, j'en remplis une corbeille, je la mis dans notre vitrine.
 »L'empereur vint à passer.
 »Oui, monsieur, comme dans les chansons; comme dans les contes de fées... L'empereur, j'ignorais ce détail, adorait les violettes, c'étaient ses fleurs préférées! Il passa donc par la rue des Grandes-Ecuries, comme il faisait souvent pour aller voir ses chevaux, et

il s'arrêta, seul, devant notre vitrine.
 »Le soir, un chambellan vint chercher les violettes pour Sa Majesté.
 »— Mais, dis-je, elles sont en sucre!
 »— Qu'importe, dit le gentilhomme, Sa Majesté les désire, et j'ai l'ordre de les lui apporter.
 »Le lendemain, le tsar avait fait mettre sur sa table mon bouquet de violettes, et je reçus l'ordre d'en faire vingt nouvelles gerbes, que Sa Majesté envoya aux dames, avec ses vœux.
 »Puis je fus appelé à la cour. Le tsar voulait attacher à sa personne le Français qui savait si bien faire, à Pétersbourg, et en plein hiver, des violettes impériales...
 »J'y suis resté longtemps. Et maintenant ces messieurs et ces dames de l'aristocratie viennent encore me commander des blinies, des koulibiaks, des tartes au fromage...
 »Vous plaît-il d'en choisir une? »
 J'emportai une tarte au fromage pleine de raisins et sentant le yoghourt; cuisine raffinée, mais proche-orientale...
 Le chef soupira, suivant son idée:
 — Si vous saviez les métiers qu'ils font!
 Je sais, je sais les métiers qu'ils font. Et j'imagine les mélancoliques rencontres où le cuisinier, vêtu et poudré de blanc, s'incline comme autrefois, dans la modeste boutique, derrière la petite église, à l'entrée de personnages tristes, au pâle visage et aux yeux clairs, qui touchent le bord usé d'un chapeau et ramènent sur eux, contre le froid du dehors, les plis d'un noir manteau froissé par la fatigue...

LE JURY

Il se trompe souvent: il prononce des acquittements scandaleux, alors on l'attaque ou on le raille parfois. On le compare au jury anglais moins émotif et raisonnant mieux.
 N'admirons pas aveuglément les bons jurés anglais. Ils sont comme les nôtres. Et le juge Henry Hawkins cite, dans ses «Mémoires», un bien extraordinaire acquittement.
 On jugeait un accusé qui avait tué son père et sa mère. Aucun doute sur sa culpabilité, les témoignages étaient écrasants. Le jury se retire, délibère et ne revient pas. Le juge s'étonne et fait demander aux jurés s'ils ont besoin de quelque éclaircissement.
 — Non, pas du tout. Nous avons très bien compris l'affaire.
 Enfin, ils reviennent et rapportent un verdict d'acquittement.
 Stupéfaction générale, si bien que le juge, faisant ce que la loi n'autorise point, les interpellé:
 — Pouvez-vous nous donner la raison de votre verdict? Vous saviez, ce me semble, que l'accusé était coupable et méritait d'être pendu?
 — C'est très juste, mylord, répond le chef du jury. Je vous assure bien que nous n'avions aucun doute sur la culpabilité. Mais nous avons pensé qu'il y avait déjà eu trop de morts dans la famille, alors nous avons fait bénéficier l'accusé du doute.
 Ils ont aussi des jurés, en Angleterre, ajoutée ironiquement le juge Hawkins.
 Et «c'est un corps bien distingué».
 (Figaro) Hervé Lauwick



Nos primes

Le Journal et Feuille d'Avis du Valais offre cette année les primes suivantes à ses abonnés:
 Un superbe livre: **La route de Lœtschberg** avec gravures artistiques. Prix: frs. 10.— au lieu de 30.—
 Une série de 10 estampes de Griment Fr. 15.— au lieu de 25.—
 Un volume: **Médecin des Pauvres**. Fr. 1.20 au lieu de 4.50.
 Une série de 12 jolies cartes postales illustrées couleur. Fr. 0,60 au lieu de 1.20.

AVIS A NOS ABONNES

Les remboursements pour l'abonnement du journal vont être mis sous peu en circulation. Nous prions nos abonnés d'y faire bon accueil.

— Les parents, les enfants, les villageois du vieux criaient bien un peu, mais je fis pousser une charge sur la place et j'en laissai une quinzaine sur le carreau, les autres se turent.
 — A la bonne heure.
 — Depuis, conclut Guillaume Curtis, le pays est tranquille.
 — A merveille, et que dit-on dans la contrée de Monseigneur le duc de Bourgogne.
 — A vrai dire, Excellence, le redouté duc, notre maître, n'est pas aimé. On regrette les anciens seigneurs.
 — Et de moi... parle-t-on de moi?
 — Eh oui, Seigneurerie.
 — Qu'en dit-on?
 Curtis se gratta la tête.
 — Tu peux parler. L'opinion de ces brutes ne me touche guère. Allons, parle.
 — Eh bien, Monseigneur, à dire vrai, les gens de par ici vous détestent autant que le diable et ne font qu'un souhait, c'est de vous voir pendre.
 Malgré sa belle assurance, Lestrade blêmit.
 — Ah! ils aiment voir des pendus, dit-il avec un rire sinistre, on leur en montrera.
 Le condottiere songea un instant, le sourcil froncé, puis il reprit:
 — Tu n'as rien remarqué de suspect aux environs?
 — Rien, Monseigneur.
 — C'est bien, va faire un tour sur le rempart. J'ai à parler avec Sciarra.
 Sans s'offusquer le moins du monde d'être traité aussi cavalièrement, l'Anglais vida la bouteille dans son gobelet qu'il sécha d'une haleine, ramassa son casque, laissé dans un coin, et sortit en multipliant les saluts.
 — Et maintenant que ce bêtif est parti,

comment s'est passée cette entrevue?
 Sciarra Cavelli hochait la tête.
 — A vous dire vrai, mon maître, je ne suis pas plus avancé qu'hier et j'ai bien peur que nous ne gagnions rien sur ce caractère de fer.
 — As-tu bien joué ton rôle?
 — Eh oui, mais la petite comtesse est rusée et c'est à peine si elle m'a répondu. J'ai eu beau lui dire que vous étiez dans une fureur épouvantable, que vous prépariez tout pour sa torture et qu'il valait mieux sacrifier l'argent que la vie... Rien n'y a fait. Elle a eu un sourire méprisant et m'a dit: «J'attends».
 Lestrade frappa du pied.
 — Il faudra pourtant qu'elle y vienne, et dussé-je lui mettre les membres en pièces... Sciarra interrompit irrespectueusement son patron.
 — Mauvais moyen, capitaine, mauvais moyen. Quand vous aurez démembré la demoiselle, en serez-vous plus avancé?
 — Elle parlera...
 — Et si elle ne parle pas... il faut s'en méfier avec ses natures fines et frêles, mais si fortes par la volonté!... si elle ne parle pas, à quel point en serez-vous? et pensez-vous que vous serez alors bien placé pour traiter de votre prisonnière avec l'un ou l'autre parti?
 — Bah! le duc Charles m'achètera encore cher, même son cadavre.
 — Le prix qu'il y mettra, si élevé fut-il, n'atteindra jamais à la centième partie du trésor!
 — Et puis... le duc Charles... qui nous dira comment les affaires vont tourner pour lui?
 — En ce moment, on entendit, au dehors, résonner par trois fois les notes criardes d'un

ne trompe de guerre.
 La salle où les aventuriers avaient pris leur repas donnait sur la poterne du château.
 Lestrade qui avait été à la fenêtre, murmura:
 — Qu'est-ce encore que celui-ci?
 L'homme qui cornait, de l'autre côté du fossé, était un robuste gars à moitié vêtu, de façon militaire. Il portait le buffle, le gorgin, le corselet et avait en tête une petite bourguignotte. A sa ceinture, une épée et une dague.
 Il montait un solide cheval rouan qui semblait avoir fourni une longue course.
 Lestrade ouvrit la verrière et appela:
 — Holà, l'homme!
 Le cavalier releva la tête, vit le capitaine et salua.
 — Que demandez-tu?
 — Le pont et la porte.
 — D'où viens-tu?
 — De Neufchâtel.
 — A qui en as-tu dans ce château?
 — Au seigneur de Chazeu, Messire Laurent Lestrade.
 — C'est moi.
 Le cavalier salua de nouveau.
 C'était, en vérité, un homme fort poli.
 — Que me veux-tu? demanda le condottiere.
 — Vous remettre un message.
 — De la part de qui?
 — Du sire de Chatel-Guyon.
 Lestrade eut un geste de joie.
 Il cria d'une voix de sentor:
 — Holà! Jean, Dannou, Alain, Jacques! brutes! pourceaux, à la poterne!... Activez-vous aux machines et qu'on baisse le pont en

moins d'une minute! Si vous mettez plus de temps à faire entrer le digne messager qui est sur la courtine, je vous crève les yeux, coupe les oreilles et étrépe de telle sorte que vos mères elles-mêmes ne reconnaîtraient pas leur petit.
 Cette courte, mais véhémement harangue eut un effet merveilleux.
 Le pont fut abaissé avec une rapidité miraculeuse et cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que l'envoyé de M. de Chatel-Guyon faisait son entrée dans la salle.
 — Pardieu, mon maître, disait à ce moment Sciarra, vous faites bien du tapage pour un simple courrier!
 — C'est qu'il m'apporte des nouvelles du duc Charles...
 — Ah! bon.
 — J'ai toujours conservé des accointances avec M. de Chatel-Guyon. Lui seul, à la Cour de Bourgogne, sait que je ne suis pas mort, et, tout récemment encore, comme j'ai eu l'occasion de lui rendre certains petits services il m'avait promis de m'envoyer ici des nouvelles des événements. Il m'a tenu parole.
 Immobile, raide comme au port d'armes, le messager attendait toujours.
 — Comment te nommes-tu? demanda Lestrade avec un air de bonne humeur qui ne lui était pas habituel.
 — Conrad Gottlieb, répondit l'homme en retirant sa bourguignotte qui lui pesait sur le front où perlait la sueur.
 Et Conrad Gottlieb, car c'est bien notre vieil ami de Lauenbourg, que nous retrouvons à Chazeu, Conrad Gottlieb glissait un regard attendri sur les bouteilles.
 Lestrade vit le coup d'œil, comprit et éclata de rire.

— Avec un nom comme le tien on est Suisse, dit-il, n'est-ce pas, mon camarade?
 — Oui, Messire.
 — De quel canton?
 — De Berne.
 — Et quand on est Suisse, du canton de Berne, et qu'on a fait une longue course à cheval on a soif, n'est-ce pas Conrad Gottlieb?
 Un profond soupir prouva au condottiere qu'il avait découvert la secrète pensée de son cousin de Rosencranz.
 — Allons, reprit Lestrade, il ne faut pas faire languir ce brave garçon, et pendant que je vais lire ma lettre, tu vas t'asseoir à bout de la table et vider un flacon à ma santé en compagnie de mon ami Sciarra.
 Conrad, à ces bonnes paroles, eut un large sourire, dégrafa son buffle et prit, dans une poche intérieure de son pourpoint, un grand pli scellé de vert et le remit au capitaine.
 Sur le cachet on pouvait lire les trois tours et l'épée en pal, des Chatel-Guyon.
 Quand il fut débarrassé de son message Conrad parut soulagé d'un grand poids.
 Il s'assit sans façon en face de Sciarra et commença avec la bouteille, un entretien qui paraissait lui être fort agréable.
 De son côté, Lestrade avait vivement cacheté la missive de son correspondant.
 La lettre devait contenir des renseignements de la plus haute importance, car le visage de Lestrade devenait grave et un soucieux barrait son front.
 (à suivre)